



#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

## **DÉLIBÉRATION N° 36-CC/2017/CCDS**

# DEMANDE DE SUBVENTION DU CLUB ASC LE GELDAR DE KOUROU HANDBALL POUR L'ORGANISATION DE LA 8ème EDITION DU TOURNOI AMAZONE

Séance du 18 juillet 2017

Date de convocation : 13 juillet 2017- 2ème convocation

L'an deux mil dix-sept et le dix-huit juillet à dix-sept heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibérations de l'Hôtel de Ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur Stéphane ANTOINETTE, Deuxième Vice-Président

#### Conseillers communautaires présents :

Stéphane ANTOINETTE, Christian PITTA, Vanessa BOIS-BLANC-CHASE, France CLET-COURAT, Gilles DUFAIL, Sylvio BOCAGE, Edgard CHOCHO

#### Absents excusés ayant donné procuration :

Didier BRIOLIN à Stéphane ANTOINETTE Emilie VENTURA-CLET à Sylvio BOCAGE Daniel MANGAL à Edgard CHOCHO

#### Absent excusés :

François RINGUET

# Absents non excusés :

Denis BURLOT, Pierre HO-WEN-SZE, Enrico WILLIAM, Jean-Etienne ANTOINETTE, Claudine CAILLOT, Delphine DARRIGADE, Françoise FREDOC, Eddy GABRIEL, Yamilé GUILLY, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Marie JEAN-BAPTISTE, Wansy JEAN-FORT, Line LETARD, Annick LEVEILLE-ARON, Jean-Claude MADELEINE, Myriam MARIN, Isabelle NIVEAU, Jacquy PIERRRE-MARIE, Annie ROBINSON, Justine SAIBOU, Cornélie SELLALI BOIS-BLANC, Jean-Marie TORVIC, Céline ZULEMARO

A été nommé Secrétaire de séance Monsieur Gilles DUFAIL

# Membres du Conseil Communautaire ne formant pas la majorité des membres en exercice

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

«Fort du succès des précédentes éditions du Tournoi Amazone, le Club Le Geldar de Kourou a organisé la 8ème édition de cette compétition intitulée «Kourou Handball Tour» qui s'est déroulée du 02 au 04 mars 2017 au complexe omnisport de Kourou.

Véritable rendez-vous handballistique local, le club s'est attaché depuis 2003 à ouvrir cette compétition aux équipes féminines et masculines en provenance des Antilles et du Brésil.

L'édition 2017 parrainée par Kathy PIEJOS, ex-championne de France, championne de Russie, Vice-championne du monde avec l'équipe de France, à la différence des précédentes manifestations, a proposé des sessions d'entraînements par club, un tournoi de mini-hand pour les moins de 10 ans, des matchs de jeunes en levée de rideau et la mise en place d'une action de «Handball Solidaire». Le but de cette action était de constituer un fonds avec des partenaires, dédié à des acteurs du domaine social et solidaire.

Le coût global de la manifestation estimé à 71 560€ est réparti comme suit :

DEPENSES	Carlotte (State)		
TRANSPORT	And the second second	PARTENAIRES	
IKANSPORT		Collectivité Territoriale	
Turney A formant Variance	0.400.00.0		4 500 00 0
Transport Aéroport Kourou Transport Saint Georges		de Guyane	4 500,00 €
		FCR (80 % de 11 500 €)	9 200,00 €
Transport Intra Kourou	1 000,00 €	CCDS	3 000,00 €
Transport Paris/Cayenne	750,00 €	Guyane Base Avancée	11 005,00 €
Total Transport	7 150,00 €	Mairie de Kourou	12 800,00 €
		Autres Partenaires	16 600,00 €
	The state of the s	Comité du tourisme de la	
RESTAURATION	· - torres constitution and	Guyane	1 000,00 €
Repas 40x80x5	16 000,00 €	EPONOLIS VARIABLES CONTRACTOR DE CONTRACTOR DE MAIA	anneau se san viring sport par anticone d
Repas 40x2x7		Total Partenaires	54 505,00 €
Cocktail fin de tournoi 20x200	4 000,00 €		
Total Restauration	20 560,00 €		
		RECETTE MANIF.	
PUBLICITE		Tombola	1 000,00
Confect° spot, affiches diffusion	5 000,00 €		3 500,00
Total Publicité	5 000,00 €	Buvette	4 500,00
A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O		Boutique	1 000,00
DIVERS	TOWN TOWNS COM	Total Recette Manif.	10 000,00 €
Assurance, Sécurité	1 500,00 €		
Imprimeur (tickets, programme, tombola)	1 800,00 €	0.00	V-1-1
Arbitrage	100,00€		
Animation	300,00 €		
Récompenses	1 500,00 €		
Sonorisation	2 000,00 €		
Total Divers	7 200,00 €		
	THE COURSE OF STREET	American material and a second	
OBJETS PUBLICITAIRES	2 000,00 €		
Fonds "Handball Solidaire"	3 600,00 €		
BUVETTE et BOUTIQUE			
Achats buvette	2 500,00 €		
Achats boutique	1 500,00 €	22.12/2.2.2.1	
Total EXTRA	6 000,00 €	- 1177 L	67 3357 333
HEBERGEMENT LOCAUX		L	
Hébergement 45x20x3	2 700,00 €		12 12 11 12 15 1
Hébergement 45x20x3	2 700,00 €		
HEBERGEMENT INVITES	2 700,00 €		The second second
Hébergement 45x80x5	14 700,00 €		
Hébergement 138x2x7	1 950,00 €		
Total Hébergement		Apport Association	3 455,00 €
Total Heorixement	22 030,00 E	Apport Association	3 433,00 €
TOTAL DEPENSES	71 560,00 €	TOTAL RECETTES	71 560,00 €

Le Geldar a sollicité la CCDS pour une aide financière d'un montant de 3 000€ afin de faire face aux différentes dépenses liées à l'organisation de la manifestation.

Après étude de la demande formulée par le Club, la commission Sport qui s'est tenue le vendredi 03 Février 2017, a émis un avis favorable quant à l'octroi de l'aide demandée par le club ASC Le Geldar de Kourou.

Je vous demande donc de bien vouloir délibérer comme suit :

# **PROPOSITION**

 ACCORDER une subvention d'un montant de 3 000€ (trois mille euros) au club ASC Le Geldar de Kourou pour l'organisation de la 8ème édition du Tournoi Amazone « Kourou Handball Tour » qui s'est déroulée du 02 au 04 mars 2017 au complexe omnisport de Kourou.



## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-5 III;

Vu la loi nº99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 de Monsieur le Préfet de Guyane du 23 novembre 2010 portant création de la Communauté de Communes Des Savanes ;

Vu l'avis favorable de la Commission Sport du 03 Février 2017;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 04 Juillet 2017 ;

Vu le rapport de présentation ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents

**DECIDE:** 

Article 1<sup>er</sup>: DE DONNER ACTE de son rapport à Monsieur Le Président,

Article 2 : D'APPROUVER l'octroi d'une subvention d'un montant de 3 000€ (trois mille euros) au club ASC Le

Geldar de Kourou pour l'organisation de la 8ème édition du Tournoi Amazone «Kourou Handball Tour».

Article 3 : D'AUTORISER le Président à SIGNER tous les actes afférents à ce dossier.

Vote:

Nombre de conseillers en exercice : 35

-Quorum: 18

-Nombre de conseillers présents : 07

-Nombre de procurations : 03

-Nombre de votants : 10

-Pour: 10 (dont 03 procurations)

-Contre: 00

-Abstention(s): 00

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 18 juillet 2017

Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

**Erançois RINGUET** 

